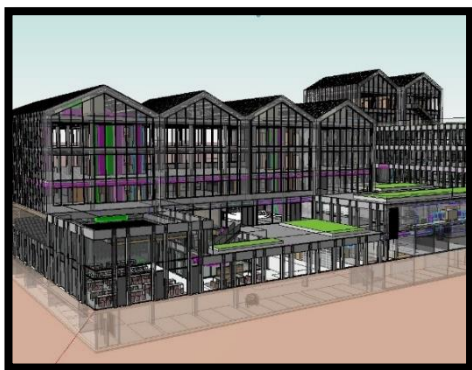


# Outil d'aide à la rédaction d'une convention BIM

## Document de présentation



Octobre 2018

## Qu'est-ce qu'une convention BIM ?

La convention BIM d'un projet est un document permettant de **répondre opérationnellement aux exigences du maître d'ouvrage**. Elle doit décrire le **processus BIM** mis en place : organisation, acteurs impliqués et rôles respectifs, gestion et échanges de données, environnement collaboratif...

Elle est rédigée en général par **l'équipe de BIM Management**. La rédaction et la mise à jour sont faites en coordination avec l'ensemble des parties qui souhaitent ou peuvent adhérer à la démarche BIM du projet, ces acteurs formant ainsi **l'équipe BIM**.

La convention BIM est **en cohérence avec les documents existants**, notamment ceux rédigés par le maître d'ouvrage (**charte BIM** et **cahier des charges BIM**).

## Quels sont les objectifs de la mise à disposition d'un outil d'aide à la rédaction d'une convention BIM ?

Le PTNB a confié au Cerema et à BIM in Motion l'élaboration d'un outil d'aide à la rédaction d'une convention BIM. Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- Permettre aux acteurs BIM d'un projet de **s'approprier et de mettre en œuvre des guides méthodologiques existants**, souvent très complets mais difficiles à appliquer, notamment par les petites structures ;
- Mettre à disposition un **outil simple, pédagogique et appropriable** par tous (notamment TPE et PME), pour s'engager dans une démarche BIM ;
- Apporter des **éléments de confiance** et soulever les **points de vigilance** pour que chaque acteur d'un projet puisse s'approprier la convention spécifique au projet.

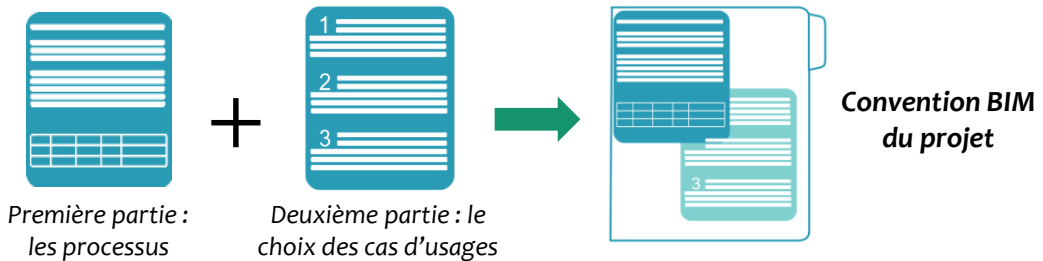
## Que doit contenir la convention BIM ?

L'outil élaboré dans le cadre de la mission propose une rédaction en deux temps, qui permet d'aboutir à une convention claire et complète.

Ainsi, le rédacteur s'attachera, dans une première partie, à décrire les processus BIM mis en place en termes d'organisation du jeu d'acteurs, de livrables, de planning, d'environnement collaboratif et d'échanges de données.

En parallèle, le rédacteur choisira les cas d'usages<sup>1</sup> BIM adaptés au projet et qui seront intégrés dans la convention BIM. Ce choix se base sur une liste de 16 cas d'usages proposés dans l'outil et pré-rédigés, qu'il sera possible d'amender.

<sup>1</sup> Un cas d'usage est la mise en œuvre opérationnelle d'un ou plusieurs processus BIM



## Comment utiliser la convention BIM type ?

L'outil est accessible selon deux formats (fichier texte et fichier tableur). Chaque version est accompagnée d'un guide d'utilisation : les éléments à remplir sont clairement identifiés et des aides à la rédaction orientent le rédacteur.

L'outil d'aide à la rédaction d'une convention BIM propose un contenu type jugé nécessaire et suffisant pour élaborer la convention relative au projet. Cependant, la possibilité de rajouter ou de supprimer des rubriques est laissée au rédacteur. De même, ce dernier peut choisir de créer un cas d'usage non répertorié dans l'outil : il peut se baser sur la trame proposée des cas d'usages proposés.

## Contenu de l'outil d'aide à la rédaction

L'outil d'aide à la rédaction d'une convention BIM est disponible sous deux formats, le rédacteur choisissant la méthode qui lui paraît la plus adaptée :

- Le développement initial s'est fait sous un format tableur : l'outil ainsi proposé est à éditer avec le logiciel Excel ou équivalent et contient des automatisations facilitant la rédaction ;
- Le tableur a été « traduit » en document texte, à éditer avec le logiciel Word ou équivalent. L'aspect « automatisation » n'a pas été développé.

Quel que soit le format utilisé, le fichier complété par le rédacteur est exportable en PDF afin d'obtenir une convention complète « prête à signer ».

Un guide d'utilisation est également mis à disposition de l'ensemble des parties engagées dans les processus BIM.

**BIM in Motion** est un bureau d'études qui accompagne les acteurs du BTP (Bailleurs sociaux, Collectivités locales, ...) dans la définition et le déploiement de solution BIM : assistance opérationnelle (AMO, ATMO, BIM management...), stratégie BIM (mise en place d'outils et processus BIM...) et formation.

### Contact :

Benjamin CHOLET, Cerema  
04 72 74 58 71  
Benjamin.choulet@cerema.fr

### Téléchargement :

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)  
[www.biminmotion.fr](http://www.biminmotion.fr)  
[www.batiment-numerique.fr](http://www.batiment-numerique.fr)

Le **Cerema** est l'établissement public de référence en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Il intervient auprès des services de l'Etat, collectivités et entreprises pour développer, expérimenter et diffuser des solutions innovantes dans de nombreux domaines (mobilité, infrastructures de transport, urbanisme, construction, préservation des ressources, prévention des risques).

